



LIVRET D'ACCUEIL DE L'APPRENANT



SOMMAIRE

Présentation de l'IFA	page 2
Équipe et coordonnées	page 3
Déroulement du stage.....	page 4
Horaires et organisation	
Modalités de la formation et suivi	
Informations pratiques.....	page 6
Accès au matériel et aux installations	
Se restaurer	
Transport	

Présentation de l'IFA



Notre raison d'être

Créé en 2003, l'IFA – Institut Français des Administrateurs – est une association indépendante qui rassemble et représente les administratrices et administrateurs engagés au sein de toutes les formes d'organisations dans l'exercice de leurs responsabilités.

Dans un rôle d'accompagnement, d'information, de formation et en tant qu'acteur de référence des principes de bonne gouvernance, l'IFA veille à promouvoir une gouvernance responsable, créatrice de valeur durable en veillant au bien commun.

Les administratrices et les administrateurs sont des acteurs clé de la gouvernance. Ils permettent à l'entreprise de concilier l'impératif de performance avec la nécessité d'une contribution positive au monde qui vient.

C'est pourquoi, dans un rôle d'information et de formation, l'IFA regroupe des profils extrêmement variés : administrateurs d'entreprises cotées ou non, sociétés familiales, sociétés mutualistes, entreprises publiques, associations, fondations....

Nos missions

- Être un lieu de partage des bonnes pratiques entre administratrices et administrateurs engagés.
- Être une force de proposition en portant la voix des administrateurs pour faire progresser la gouvernance, en France et en Europe, auprès de l'ensemble des parties prenantes.
- Former les administratrices et administrateurs pour qu'ils exercent leurs responsabilités, avec le professionnalisme, la posture et les compétences nécessaires.
- Informer les administratrices et les administrateurs des évolutions du cadre réglementaire et législatif

Equipe

Direction Générale : Laurent Degabriel
laurent.degabriel@ifa-asso.com

Directeur de la formation : Romain Courault
romain.courault@ifa-asso.com 07 43 16 13 46

Chargée de formation INTRA : Léa Morin
lea.morin@ifa-asso.com 07 43 16 15 19

Chargée de formation INTER : Alexandra Courel
alexandra.courel@ifa-asso.com 07 43 16 13 20

Responsable des formations certifiantes : Gérald Frémy
gerald.fremy@ifa-asso.com 07 43 16 13 23

Déroulement des sessions de formation

Sauf indications contraires et spécifiques les formations se déroulent sur sites décentralisés de : 9h00-12h30/13h30-18h00.

Une pause de 15 minutes a lieu le matin, ainsi que l'après-midi.

Pause déjeuner de 12h30 à 13h30 (1 heure)

L'intervenant(e) est sur place pour vous accueillir.

En cas de force majeure l'empêchant d'être sur place, un membre de l'équipe vous accueille.

Modalités de la formation et suivi

La formation se déroule en présentiel et/ou distanciel.

L'intervenant(e) présente en début de stage les règles à suivre et les modalités d'organisation.

Un tour de table est proposé systématiquement afin d'évaluer les profils et les attentes de chacun.

Nous vous remercions de nous faire part de vos problématiques spécifiques et de vos objectifs lors de ce temps d'écoute et de partage.

Si vous avez une question (administrative, financière, logistique...), nous vous invitons à en référer à l'intervenant qui se chargera de la transmettre au Directeur de la formation. La personne habilitée reviendra vers vous dans les meilleurs délais.

Le support de cours (support projeté) vous sera remis par envoi numérique mais un support papier pourra être fourni sur demande.

Une évaluation « à chaud » de la formation est proposée à la fin du stage. Il s'agit autant d'évaluer la formation que de faire un point sur vos compétences acquises lors de la formation

Un contrôle des présences assuré par un émargement sera réalisé le matin et l'après-midi de chaque journée en présentiel.

En distanciel, le contrôle des présences sera effectué sur la base de votre connexion avec la caméra activée.



Accessibilité aux situations de handicap

Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter les locaux, les programmes, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée.

Dans le cas d'externalisation des locaux de formation, le prestataire vérifiera auprès de l'hôte qu'il répond aux exigences de l'ERP 5ème catégorie, par mail 10 jours avant le début de la formation.

Le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) du client s'applique à la formation.

De plus en fonction des demandes, nous mettrons tout en œuvre pour nous tourner vers les partenaires spécialisés. Notre Référent Handicap : Laurence Beauquier laurence.beauquier@ifa-asso.com, Romain Courault, Romain.courault@ifa-asso.com

INFORMATIONS PRATIQUES

L'ensemble des salles de cours sont équipées :

- ✓ ordinateur pour le formateur connecté à internet,
- ✓ vidéoprojecteur,
- ✓ paperboard,
- ✓ téléphone
- ✓ documentation
- ✓ l'espace formation est équipé de wifi

Un espace détente est à la disposition des apprenants. Lors des pauses, il est libre d'accès dans les locaux mis à disposition.

Pour les formations, du café, du thé et des bouteilles d'eau sont à disposition gratuitement. Des viennoiseries sont également offertes aux apprenants pour les temps de pause.

Nous vous remercions de passer vos appels en dehors des locaux pour ne pas déranger les personnes travaillant dans les locaux.

Se restaurer

Nous nous chargeons d'effectuer la réservation du restaurant au déjeuner

Pour déjeuner à l'extérieur, des restaurants sont situés à proximité du lieu de la formation. N'hésitez pas à demander des informations complémentaires à votre intervenant(e) ou à l'accueil du commanditaire qui héberge la formation.

Chez Papa - 59 rue de Clichy – 75009 Paris

Les Jardins de Rome - 52 rue de Rome – 75008 Paris

L'ensemble des restaurants proposé ci-dessus bénéficie d'accès handicapés

Démarche RSE

IFA a adopté une démarche RSE qui vise à réduire son empreinte carbone sur les 3 périmètres afférents.

Sur le périmètre 1, L'IFA s'engage dans une démarche de consommation raisonnée.

Ces actions portent notamment sur une limitation de la consommation de papier et des déchets, par une implication de l'ensemble des acteurs de la formation.

Dans ce cadre, nous privilégions entre autres l'envoi et l'utilisation des supports de formation dématérialisés, l'utilisation de vaisselle réutilisable et la communication par mail.

Sur le périmètre 2, l'IFA a entamé un programme de sélection de ses fournisseurs en fonction de leur propre empreinte carbone.

Sur le périmètre 3, l'IFA a aussi mis en place plusieurs initiatives pour réduire l'empreinte carbone de ses intervenants et de ses participants. Parmi ces dernières, on peut citer la sélection des lieux de formation en fonction de plusieurs critères dont leur propre empreinte carbone, la possibilité de réduire l'impact carbone des modes de transport de ses intervenants et participants, l'encouragement pour ces derniers à utiliser les transports en commun.

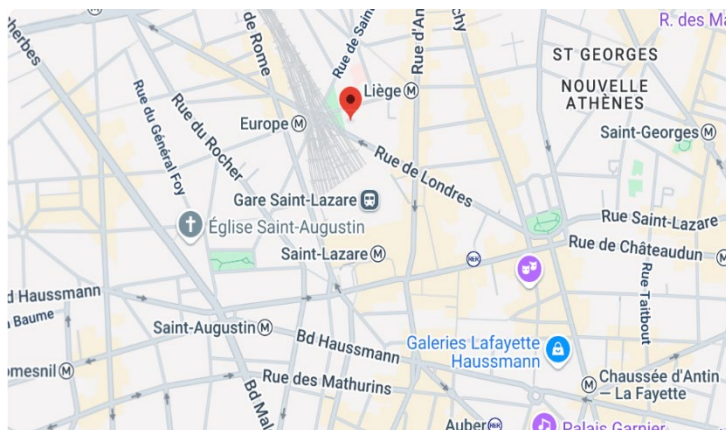
Accès

60 rue de Londres

75008 Paris

Tel. Centre : 07 43 16 13 23

Accès avec ascenseur 4^{ème}
étage



Gare : Saint-Lazare



Métro : Saint-Lazare, Saint-Augustin, Europe

Parkings à proximité

Nos formations INTER peuvent être dispensées chez notre partenaire :

DESKEO

81 rue de Clichy

75009 Paris

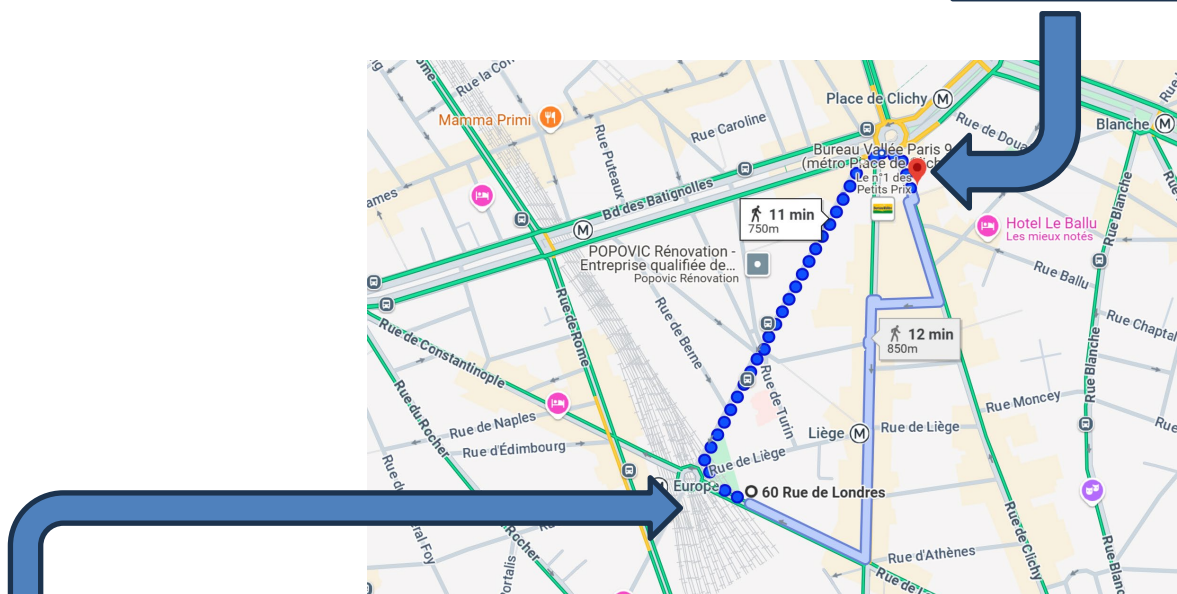


Gare : Saint-Lazare



Métro : Saint-Lazare, Place Clichy, Europe

DESKEO



Fait à Paris le 26/06/2025

IFA

Magalie Portel



Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Certificat
N° : 24FOR02343.1

Le présent certificat atteste que la société

IFA

Numéro de Déclaration d'Activité : 11 75 43017 75

Numéro de SIREN : 451 971 675

est certifiée selon le **Référentiel National sur la Qualité** des actions concourant au développement des compétences mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail et le PS-FOR-PRO-001 - Programme de certification des prestataires concourant au développement des compétences applicable.

Pour les activités suivantes :

- ☒ **L.6313-1 -1° : Les actions de formation**
- ☐ **L.6313-1 -2° : Les bilans de compétences**
- ☐ **L.6313-1 -3° : Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience**
- ☐ **L.6313-1 -4° : Les actions de formation par apprentissage, au sens de l'article L.6211-2**

Le présent certificat est émis le 06/01/2025

La présente société est certifiée du **14/01/2025** au **13/01/2028** sous réserve de la réalisation de l'audit de surveillance.

Date de première certification : 14/01/2022

Le(s) site(s) du prestataire sus désigné(s) inclus dans le périmètre de la certification sont les suivants :

11 bis rue Portalis
75008 PARIS

LAETITIA CLANET
Directrice Certification



Accréditation n°5-0617
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

QUALITIA Certification - 6 Chemin du Pigeonnier de la Capière 31100 TOULOUSE - SIREN 851.955.963.00026 - SIRET 851.955.963.00026 - Code APE 7120B